

Les Canadiens et la planification préalable des soins

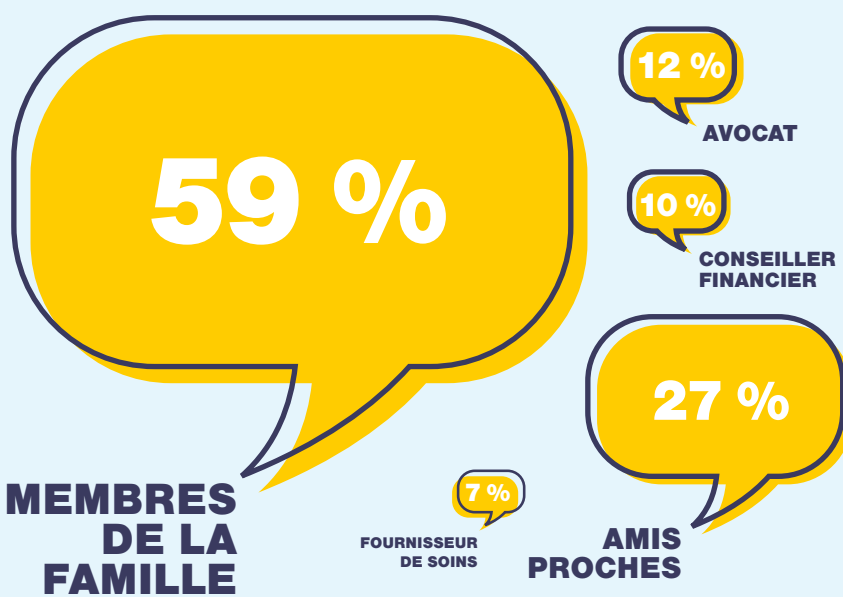
Aperçu des tendances actuelles

Qui pourra parler pour vous si vous en devenez incapable?

La planification préalable des soins (PPS) est une démarche de réflexion et de communication qui invite les gens à exprimer leurs volontés concernant leurs soins personnels et de santé dans l'éventualité où ils ne pourraient plus communiquer.

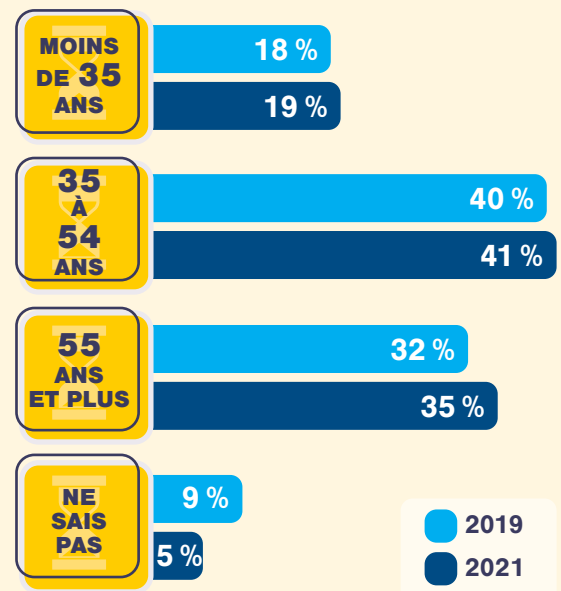
Visitez le planificationprealable.ca pour en savoir davantage.

À QUI LES CANADIENS PARLENT-ILS DE LEURS VOLONTÉS?



RÉSULTATS CLÉS : De 2019 à 2021, le nombre de Canadiens qui ont parlé de leurs volontés à un membre de leur famille a presque doublé, étant passé de un sur trois (36 %) à près de deux sur trois (59 %).

QUEL EST L'ÂGE IDÉAL POUR COMMENCER À PLANIFIER?

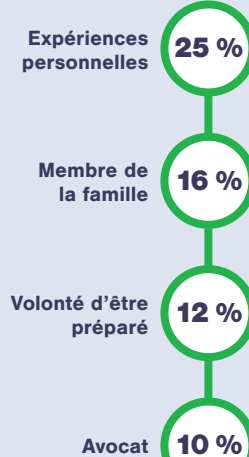


RÉSULTATS CLÉS : En 2021, plus de quatre Canadiens sur dix (42 %) pensent qu'il est important de commencer à planifier à un jeune âge, une hausse par rapport à 36 % en 2019.

LA PLANIFICATION PRÉALABLE DES SOINS EST UNE DÉMARCHE QU'ON EFFECTUE TOUT AU LONG DE LA VIE. ELLE SE FAIT EN CINQ ÉTAPES :

- RÉFLÉCHISSEZ** à ce qui importe le plus pour vous – vos valeurs, volontés et convictions.
- RENSEIGNEZ-VOUS** sur votre santé en général. Parlez à vos professionnels de la santé de ce à quoi vous devriez vous préparer au fil du temps.
- DÉCIDEZ** qui sera votre mandataire, soit la personne qui pourra et voudra parler en votre nom si vous devenez incapable de vous exprimer.
- DISCUTEZ** de vos volontés, valeurs et convictions avec votre ou vos mandataires, vos proches, vos amis et vos prestataires de soins.
- CONSIGNEZ** vos valeurs, volontés et convictions. Cela guidera vos mandataires s'ils doivent parler en votre nom parce que vous ne pouvez plus vous exprimer.

QU'EST-CE QUI INCITE LES GENS À AMORCER LA PLANIFICATION PRÉALABLE DES SOINS?



QU'EST-CE QUI EMPÊCHE LES GENS D'EFFECTUER LEUR PLANIFICATION PRÉALABLE DES SOINS?

